

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 Juin 2020

**Commune de
PAULHAN**

N° 2020/06/12

Date de la convocation	17/06 /2020
	<u>Votes : 27</u>
Présents : 24	Pour : 24
Absents : 0	Contre : 03
Représentés : 03	Abstention : 0

L'an deux mille vingt et le vingt cinq juin,

Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni à la salle des Fêtes, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, GUERIN Grégory, GASC Carine, JAURION Léon, PONCÉ Véronique, GASC Georges, CAMPOY Véronique, AMMARI Hanane, SEBASTIAN David, CAPELLE Laëtitia, LAMBERT Marcel, DJUROVIC Aleksandra, DUPONT Laurent, HEREDIA Fabienne, NOUGOUM Mohamed, JAM Thierry.

Procurations : - Mme GAVINET Isabelle à Mr BONSIGNORI Vincent
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr BAILLEUX-MOREAU Yves
- Mr GARIN-MICHAUD Gérard à Mr NOUGOUM Mohamed

Objet : Désignation de deux représentants pour siéger au Conseil d'Administration du collège MAFFRE DE BAUGE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier émanant du collège MAFFRE DE BAUGE au sujet de la désignation de deux représentants et de deux suppléants de la commune pour siéger au Conseil d'Administration du collège étant donné que l'établissement compte plus de 600 élèves à la rentrée scolaire 2019-2020.

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20200625-2020-06-12-DE
Date de télétransmission : 30/06/2020
Date de réception préfecture : 30/06/2020

A ce titre, il propose de nommer MM. Et , délégués titulaires et MM., délégués suppléantes pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration du collège.

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, par 24 voix Pour, 3 voix Contre,

- Décide de désigner MM. Claude VALERO et Hélène DAVIT, délégués titulaires et MM. Isabelle GAVINET et Hanane AMMARI, délégués suppléantes pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration du collège,
- Mandate Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20200625-2020-06-12-DE
Date de télétransmission : 30/06/2020
Date de réception préfecture : 30/06/2020